

10F DÉPÔTS VENTE :  
 Librairie Vent d'Ouest  
 5, place du Bon Pasteur - NANTES  
 Voix au Chapitre  
 102, av. de la République - St-NAZAIRE  
 ABONNEMENTS :  
 10 numéros : 100 F  
 à l'ordre de LA LUTTRE À LEULEU  
 B.P. 118 44004 Nantes cedex 01



DIPLÔME ASSIS

LES AVOCATS DE  
 SCIENCES

COM' P. 7

NOUS ÉCRIVENT

Le petit c...-couilles illustré - Irrégulomadaire satirique n°3 - Mars 96

GROS SLIP

## SAINT-HERBLAIN, CAPITALE DU PLACARD

**Saint-Herblain, riante bourgade à l'ouest de Nantes, est menée d'une main de fer par le maire et son fidèle majordome. Charles Gautier a fort à faire avec les petits emmerdeurs de rien du tout.**

Charles Gautier apprécie qu'on dise du bien de lui. Le maire de Saint-Herblain l'exige même. Mais la démocratie oblige à bien des concessions. Comme de supporter la contestation. En cas de lèse-autorité, le grand majordome Dominique Diversay, officiellement directeur de cabinet, officieusement surnommé « P'tit Slip » pour ses antécédents de maître nageur, se mouille pour sauver son maître. Pour faire taire les petits emmerdeurs de rien du tout, le placard est l'arme favorite : ceux qui n'ont pas les opinions du chef, ceux qui ne sont pas assez déférents, ceux qui ont osé se mettre en avant à la place du calife, tous y passent... L'atmosphère à la mairie est volontiers irrespirable, les sanctions pour manquement à l'obligation de réserve des fonctionnaires parachevant le climat. Comme personne ne veut finir comme les petits emmerdeurs de rien du tout, chacun s'écrase et laisse Gautier jouer aux cubes sur le parking de ses supermarchés, laissant construire des cinémas comme s'il en pleu-

vait. Vingt-six salles d'un coup ! Mais quand on le cherche, Gautier se remet en pétard. De la carotte et du bâton considérés comme les derniers des beaux-arts herblinois.

• **Viré pour 100 g ou un mot de trop**

Après un an de service, Laurent Dupuis, embauché comme rédacteur de *Suite p.2*



Prise de têtes au conseil municipal : « Faire ensemble la ville »

JUSTICE ET LIBERTÉ

## DOCTEUR FRANÇOIS-RÉGIS AND MISTER HUTIN

**Spécialiste de la soupe aux bons sentiments, François-Régis Hutin, le P.-D.G. d'Ouest France, est un peu moins à cheval sur la morale chrétienne quand il s'agit de cuisine financière.** **P. 6**

François-Régis Hutin serait-il un saint homme ? La question mérite d'être posée à la lumière des éditoriaux qui éclairent régulièrement la première page d'Ouest France d'un halo de tolérance, d'humanisme et de charité. Ce chantre des valeurs chrétiennes ne se contente d'ailleurs pas de tremper sa plume dans l'eau bénite : en qualité de P.-D.G. du quotidien, il va jusqu'à sacrifier les intérêts financiers de son entreprise sur l'autel de la « démocratie humaniste » qu'il appelle

de ses vœux. Bref François-Régis, comme le surnomment affectueusement ses collaborateurs, ferait bien de prendre garde s'il ne veut pas finir canonisé. C'est arrivé à des gens beaucoup moins bien que lui.

**Le montage diabolique de mister Hutin**

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des quotidiens régionaux, si saint François-Régis n'était rongé par un mal secret. Il est en effet habité par un double, un odieux personnage, qui se manifeste rituellement

lors des réunions d'actionnaires. Ce satané mister Hutin est l'âme damnée de François-Régis. C'est lui, par exemple, qui a contraint en 1990 le bon patron d'Ouest France à racheter son journal à la société capitaliste qui en était propriétaire depuis la Libération. Désormais on trouve deux structures distinctes à la tête du groupe, une gentille « association pour la défense des principes de la démocratie humaniste » qui

## SAINT-HERBLAIN, CAPITALE DU PLACARD

**Saint-Herblain, ses mesquineries,  
ses exceptions culturelles**

de notre envoyé spécial **Alec Zéma**

la revue interne Transat, destinée au personnel, a été remercié après censure d'un article – pourtant bien anodin – donnant la parole à la CGT en octobre dernier\*. Le contrat à quart-temps du journaliste n'a pas été reconduit, « alors qu'on m'avait demandé un vrai travail de journaliste, sans censure » dit-il. Il ne faut pas grand chose pour déplaire. Cuistot stagiaire à la cuisine centrale partagée avec Rezé pour servir les écoles de Saint-Herblain et Rezé, monsieur Ademain a été éjecté en 1992 après faute gravissime : cent grammes de trop dans une part de hachis Parmentier ! Malgré l'avis défavorable de la commission paritaire où siégeaient des conseillers municipaux de Charles Gautier, le manitou a opté pour le licenciement.

\* Les passages les plus insoutenables évoquaient des « relations délabrées dans certains services », et une « remise en cause de notre rôle [celui de la CGT] par la municipalité qui communique avec les agents communaux sans tenir compte des syndicats et qui transforme les instances paritaires en chambres d'enregistrement... »

### • Comptable escamotable

La comptable de l'Office municipal de la jeunesse a pu bloquer le ressort de son siège éjectable. La mobilisation syndicale a contré à temps une procédure de licenciement lancée contre ce vilain élément. Pour tenter de la remercier, on a exhumé des broutilles, certaines vieilles de huit ans. Motifs futiles qui n'auraient pas pesé lourd devant les Prud'hommes. Le climat étant devenu invivable pour elle à l'OMJ, la mairie envisage de la reclasser dans

l'effectif communal. Sauf que n'ayant pas passé les concours de la fonction publique, la comptable ne s'est vue proposer qu'un poste d'agent administratif, soit une perte sèche de



quelque 3 000 F par mois ! Du découragement considéré comme une arme des « ressources humaines ».

### • Avancement à retardement

A Saint-Herblain, balayer est une école de patience. Si le cadre légal de l'avancement des petites mains fonctionnaires prévoit en France un délai de huit ans pour grimper d'« agent d'entretien » de base à « agent d'entretien qualifié », avec un gain royal de 352 F mensuels à la clé, à Saint-Herblain, cet avancement-escargot est freiné. Au bout de ces huit ans, seul un cinquième de l'effectif est promu. Ce qui, dans le moins bon des cas, porte à treize ans l'ancienneté requise pour passer balayeur qualifié. Le tout à l'appréciation des chefs de service qui peuvent faire lanterner les « mauvais sujets ». Cette mesquinerie herblinoi-

se contraste salement avec le zèle mis par les élus pour que leurs indemnités soient calculées au maximum prévu par la loi, en cumulant la majoration due aux programmes DSQ\* appliqués à Saint-Herblain et le bonus que peut revendiquer tout chef-lieu de canton (+ 15 %). Ces avantages ne sont octroyés qu'aux bons élus gautieristes. Les autres n'ont pas de fonction d'adjoint, ou de conseiller sub-

mieux servis que par eux-mêmes, la CGT dénonce deux poids deux mesures. Ce à quoi le maire rétorque furibard que « ce type de langage amène le débat sur un terrain anti-démocratique », Charles Gautier finissant par lâcher : « La CGT en utilisant ce type d'arguments utilise le même langage que Le Pen ! » De l'amalgame à la croix gammée, toute une gamme de nuances...

### • Souteneurs forcés

Ici, on ne s'embarrasse pas de détail. Détail, l'accord de ceux ou celles figurant sur la liste de comité de soutien au grand Charles local avant les élections municipales. Certains ont découvert leur nom sur cette liste sans avoir été consultés. Ceux qui ont eu l'outrecuidance de s'en offusquer ont fini au placard, privés de bureau.

### • Esprit de famille

Il y a des profils de carrière plus heureux que ceux des balayeurs. Ainsi Annie Gouzien après avoir été journaliste d'Ouest France à Saint-Herblain jusqu'en 1995, (son mari étant directeur de l'OMJ puis directeur du service d'insertion à la Ville), a fini par être embauchée comme journaliste pour le bulletin municipal. Une bonne recrue pour la voix de son maire.

SUR-MESURE

## LE DIRECTEUR RECRUTÉ ILLÉGALEMENT

Paul Morizeau n'a pas de chance. Homme sûr recruté sous contrat début 93 à Niort pour reprendre en main la Médiathèque\*, Popaul n'a pas les concours requis par la fonction publique territoriale pour exercer son poste de directeur administratif. Simple hic, contourné par les pontes herblinois qui lui ont taillé un costume sur mesure avec profil de poste trafiqué pour échapper aux obligations légales. Alerté, le préfet a intenté en août 1995 un recours en annulation devant le tribunal administratif. L'affaire est à l'instruction.

\* Dont l'ancien directeur a été maintenu – avec salaire et avantages –, ce qui fait de la médiathèque herblinoise une rareté bicéphale en France.

## SOUVENIR DE LA BAULE LE T-SHIRT DES FESTIVALS



CONSEIL

### BEL OISEAU PLOMBÉ

Le sommet de La Baule, l'édition cinoche européenne, ne fait pas recette. Le « Festival du film européen de la Baule » traîne son déficit cumulé de 3,77 MF, et son manque crucial de retombées médiatiques extra-locales.

Lors de la dernière réunion du Conseil général, le vice-président Édouard Landrain s'est obstiné à le qualifier de « demi-succès » (les commerçants de la Baule seraient ravis), tout en re-signant pour 150 000 F de subsides. En oubliant que 1,6 million

de francs de subvention est englouti chaque année par ces raouts pour stars de l'écran assistant accessoirement (entre golf, fruits de mer et thalasso) à des projections de nouveaux films. Pas question donc de « couper les ailes du bel oiseau », a dit Doudou Landrain. Guy Lemaire, candidat raté à la mairie de La Baule, pense que ce machin culturel pourrait « devenir à terme un très bon festival. Deauville n'a pas réussi tout de suite ». Aux dernières nouvelles, ce festival troué passerait en biennale, alternant avec les Rencontres internationale de la danse, autre joyeuseté perforée d'un déficit de 1,387 MF. Certains élus baulois lorgnent d'un œil mauvais l'opération de survie, en espérant que ce flottement soit favorable à l'abandon corps et biens des deux festivals naufragés.

## NOIR Land of freedom

Député RPR et élu minoritaire à la mairie de Saint-Nazaire, Étienne Garnier pratique volontiers le grand écart. Il est déjà cul et chemise avec les trotskistes sans qu'on sache vraiment qui fait quoi\*. Toujours plus gauche, Garnier vient même de défendre les anars nazairiens en lisant la motion de protestation de la toute neuve section du syndicat CNT, à qui le maire a refusé un local permanent à la Maison du Peuple. « L'organisation ne paraît pas représentative, elle n'a pas d'élus syndicaux », a tranché Joël-Guy Batteux (pourtant habitué des minorités au sein du Mouvement des Citoyens) qui a l'air d'oublier le long passé de la CNT remontant à la guerre d'Espagne.

\* Lire LATULULU.

## Audubon envasé



PAR AUDUBON

La dernière trouvaille du Port autonome vaut son pesant de débris. Les ingénieurs des ponts ont en effet débusqué un endroit extraordinaire pour stocker les produits de dragage de l'estuaire : les marais de Couëron. Ils ont, à cet effet, exclu de la zone de protection spéciale (ZPS) prévue au plan d'aménagement de l'estuaire, quelque 270 hectares de marais, situés sur la commune de Couëron, aux pieds de la maison du célèbre naturaliste Jean-Jacques Audubon, le Français le plus connu aux États-Unis après Lafayette. Épargné par deux cents ans d'aménagement, ce marais, où le jeune Jean-Jacques a observé ses premières bêtes à plumes, sera donc prochainement enseveli sous les tonnes de vase déversées par le port.

INTERNE, MOINS C'EST NET - PLUS C'EST MASTRO,

## RÉGIONAL DE L'ÉTAPE GUICHARD NE GLISSE PAS SUR LE PARQUET

Question : comment Olivier Guichard a-t-il échappé aux poursuites judiciaires après les révélations de la Chambre régionale des comptes notamment sur le saucissonnage des budgets, sur la jouissance d'un appartement parisien (voir La lettre à Lulu n° 2)? Simplement parce que les éléments du dossier n'ont pas été transmis au Parquet. Mais le ministère public a aussi l'initiative de poursuites, quand des faits l'alertent sur d'éventuels délits. Y avait-il matière? L'esprit domine-t-il la matière? Pour tout renseignement, contactez Monsieur le Procureur de la République, Palais de Justice, place Aristide Briand, 44000 Nantes.

## ANNÉE OLYMPIQUE





# POULET GRILLÉ AU « MARLOWE »

La bonne entente entre débiteurs de boisson et dignes fonctionnaires de police a des limites, que diable !

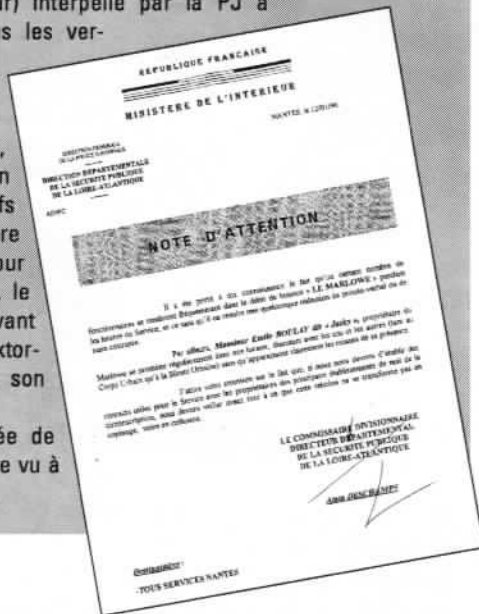
Pas de confusion : une note de service n'est pas une facture de services rendus. Comme le montre notre document, le grand manitou de la police locale le rappelle fermement à ses hommes surpris en vagabondage au Marlowe, bar fréquenté par les fils à papa et minets BCBG nantais, et quelques étoiles du foot local et de la Maison Poulaga qui ont pris l'établissement pour une annexe du commissariat central. Et le taulier du Marlowe prend Waldeck pour une extension de son bar. Alain Deschamps, commissaire divisionnaire directeur départemental de la sécurité publique de Loire Atlantique, signe le 12 janvier cette circulaire à tous les services de Nantes : « Il a été porté à ma connaissance le fait qu'un certain nombre de fonctionnaires se rendaient fréquemment dans le débit de boisson « Le Marlowe » pendant les heures de Service, et ce sans qu'il en résulte une quelconque rédaction de procès-verbal ou de main courante. Par ailleurs, Monsieur Emile Boualy dit « Jacky », propriétaire du Marlowe se promène régulièrement dans nos locaux, discutant

avec les uns et les autres (tant au Corps Urbain qu'à la Sûreté Urbaine) sans qu'apparaissent clairement les raisons de sa présence. J'attire votre attention sur le fait que, si nous nous devons d'établir des contacts utiles pour le Service avec les propriétaires des principaux établissements de nuit de la circonscription, nous devons veiller avant tout à ce que cette relation ne se transforme pas en copinage, voire en collusion. »

Un mois après cette circulaire de semonce, le Marlowe a senti le vent du poulet, puisque « Jacky » a vu « Blacky » (alias Patrick Soyeux, cerbère d'entrée du bar) interpellé par la PJ à Bordeaux, placé sous les ver-

rous, fortement soupçonné d'une trafic de stupéfiants et d'association de malfaiteurs, au point d'être mis en examen pour ces motifs et maintenu à l'ombre en préventive. Pour compléter le tableau, le patron avait auparavant déposé plainte pour extorsion de fonds contre son ancien portier.

La police est sommée de circuler. Y'a rien à être vu à traîner à ce comptoir.



TATIE DANIELLE

## CIEL, MON MARI PERD SES PROCÈS !

Série noire juridique pour le juge qui défend sa femme irascible.

François Colvez, juge et ex-flic perd tous les procès intentés en diffamation contre les méchants médias relatant des dérapages de sa dame... Contre Presse-Océan : perdu, avec condamnation à 4 000 F pour procédure abusive. Contre Libération : débouté de ses demandes, la diffamation n'étant pas retenue. Le bougre persiste, fait appel, et vient de perdre à nouveau contre Libé, la cour d'appel confirmant le premier jugement. Contre France 3 Estuaire ? Décision reportée au 1<sup>er</sup> avril. Cette obstination n'est une bonne affaire que pour Yann Choucq, l'avocat de François Colvez encombré d'une épouse intenable qui terrorise les voisins de son pavillon à Saint-Herblain. « Il a choisi la voie du courage, de vivre l'épreuve sans divorcer » plaide son avocat en panne d'argument, quand il ne charge pas les victimes des agissements de madame.

Ancien numéro un des flics de Nantes, devenu substitut du procureur de Niort, François Colvez a bien des soucis avec Monique, qui a tout de la « Tatie Danielle », en moins drôle. Le voisinage

de la rue du Parnasse, Saint-Herblain, subit ses écarts de conduite depuis sept ans, au point qu'en octobre 94, une manif des riverains a protesté contre ses agissements : insultes racistes, menaces verbales, dégradations de clôtures, incendies de voitures, rayures de carrosseries, acide répandu sur des massifs de fleurs, coups de téléphone anonymes, agressions physiques et verbales, tapages diurnes et nocturnes, ce que le comité de soutien des voisins victimes de Mme Colvez a rappelé devant les tribunaux à Paris et Saint-Nazaire. Maurice Bauchet - son voisin direct, le plus exposé - a par ailleurs évoqué l'acharnement cruel de Mme Colvez injuriant son fils coiffé d'un bonnet après une chimiothérapie, allant même jusqu'à balancer le cadavre d'un lapin par dessus la haie, juste après le décès de ce fils atteint d'un cancer, et criant quatre jours plus tard en pleine nuit : « Rien ne te rendra ton fils, Bauchet ! »

Trente-cinq plaintes trop minces

« Les riverains affirment leur droit à vivre simplement en

paix, dénonçant les agressions de leur voisine, la carence, voire la protection des pouvoirs publics, et la passivité complice de son mari, ancien directeur départemental des polices urbaine, aujourd'hui magistrat au Parquet de Niort », a écrit Libé en octobre 94. « La responsabilité de ce fonctionnaire est engagée. Il ne fait rien pour s'interposer, pour expliquer, pour excuser, pour limiter les dégâts ni pour trouver une solution » affirmait et affirme toujours Jean Brodin au comité de soutien des voisins victimes des excès et harcèlements de Monique Colvez. Le Parquet de Nantes a classé sans suite trente-cinq plaintes, écartées car trop minces ou sans témoins\*. La préfecture a nommé un médiateur, ancien avocat général à Paris, mais il n'a rien pu obtenir des époux Colvez.

\* Seule une plainte a été retenue pour propos racistes contre la belle-fille d'origine tunisienne de Maurice Bauchet. Un premier examen psychiatrique a reconnu Mme Colvez « dangereuse », une contre expertise demandée par sa défense l'a déclarée « paranoïaque mais responsable ».

CHAMPIGNON

Et que ça saute !

Aux Sables-d'Olonne, cet été, l'hôtelière du « Roof » s'emporte, excédée par l'indifférence policière vis à vis du tapage nocturne d'un bar voisin. Elle lâche au sous-brigadier que le commissaire n'est bon qu'à faire sauter les excès de vitesse, au lieu de mettre bon ordre au bistrot tapageur. Oh la la ! Outrage à agent ! Procès. Trois témoins y ont attesté par écrit qu'il en coûte une ou plusieurs bouteilles de whisky pour faire oublier un cas de champignon trop appuyé. Selon Raoul-François Mestre, l'avocat de l'hôtelière, où est l'outrage puisque la pratique de faire sauter les PV est banale ? D'ailleurs, quand il était assistant parlementaire (de son oncle l'UDF Philippe Mestre), il passait lui-même son temps à transmettre les PV au bureau de police de l'Assemblée, qui a pour quasi devoir de tout faire effacer.

\* Il y a prescription, rassure l'avocat, c'était il y a plus de trois ans...



# COQUIN DE SORTS !

L'escroquerie, c'est pas sorcier ! Le désenvoûteur avait ouvert quatre bureaux en Vendée et Deux-Sèvres.

Faire fortune ? Un flacon rempli de poussière obscure et un bout de papier scribouillé d'une prétendue formule magique suffisent. Marche à suivre par le pigeon : jeter sous les armoires, buffets et lits de la maison ensorcelée des poignées de gros sel mêlé aux deux tiers de la poudre du flacon. Le tiers restant s'enserme dans un sachet porté sur soi, près du cœur. Un autre cœur, de mouton frais cette fois, est percé de quatre clous, pendu à la cheminée pendant neuf jours. Le premier soir à 22 h, dire trois fois : « *Rostin clasta auvura chasta custadia duranoé* ». Telle était la méthode du « médium-désenvoûteur » André Berton. Carrière débutée au cul des vaches chez son père ; puis il gère un casino à Divonne, un resto à La Rochelle, des boîtes de nuit et ouvre quatre bureaux de désenvoûteur en Vendée et Deux-Sèvres. Sa pub annonçait : « *Action rapide et efficace. Vous avez du bruit dans votre maison, vos vaches et volailles crèvent, votre commerce ne marche plus, la solitude vous angoisse - rencontre*



immédiate -, votre vie de couple se dégrade de jour en jour, vous ne trouvez pas de travail, vous ne pouvez vendre votre maison ou la louer. » Un sort a sûrement été jeté. Test préconisé : dans une assiette, verser un verre d'eau sur une poignée de gros sel. Avec le doigt, laisser couler six gouttes d'huile d'olive. « *Cinq minutes après, si elles éclatent ou grossissent, il y a envoûtement.* » Le 4 mars, les juges de La Roche-sur-Yon l'ont envoyé trois mois (plus quinze mois avec sursis) au trou pour escroquerie et publicité mensongère. Les gogos lui ont fait gagner 1,4 million de francs en 88, et 190 000 F le premier trimestre suivant\*. Les consul-

tations ordinaires entre 200 F et 600 F, des grandes œuvres de désenvoûtement dix fois plus cher ont provoqué 111 plaintes. En 1988, un an après qu'André Berton ait été condamné pour exercice illégal de la médecine, ses conseils précèdent un drame. Juste après une consultation, un de ses clients « *s'est réveillé dans la nuit, tuant ses trois enfants, tirant sur sa femme la rendant handicapée à vie, avant de retourner l'arme contre lui* » a rappelé le procureur à l'audience. Les magistrats voient la magie du voyant d'un mauvais œil.

\* L'instruction, victime d'un sort étrange, somnolait depuis 89.

BÂTON

## LE JUGE, SON HONNEUR ET LA MOUCHE

Le bâtonnier\* de la Roche-sur-Yon, Pierre Limousin doit être jugé le 16 septembre pour « *outrage à magistrat* ». Outrage ? En juin 94, il émet une vive protestation écrite contre les droits de la défense bafoués, qui met en cause « *le respect de la parole donnée, l'honneur,*

*l'éducation* » du magistrat. Tout démarre quand Me Traineau, un autre avocat, commis d'office aux assises, demande le renvoi d'une affaire correctionnelle qu'il doit plaider le même jour. Il écrit, se fait confirmer au téléphone le renvoi. Le juge assure que le dossier sera

reporté mais n'en fait rien. Absent, sans défenseur, le client de l'avocat est condamné. Le juge a pris la mouche, et porté plainte contre la protestation. Le retour de bâton mène le bâtonnier en correctionnelle.

\* Avocat élu par ses confrères pour représenter la profession.

ALERTE  
**Du danger des bistrotts**  
 Dur : le tribunal vient de condamner un plaisantin douteux à ne plus fréquenter les débits de boissons. Auteur de plusieurs fausses alertes à la bombe, au MIN, à la gare en pleine psychose vigipiratesque, Philippe L. a été puni de trois mois de taule avec sursis, mise à l'épreuve, suivi psychiatrique et interdiction de bistrot. Alors que les limonadiers servent d'excellentes boissons gazeuses qui ne montent pas à la tête et ne font aucun dégât mental. Mais évidemment, ces établissements ont le téléphone.

**Métallos sous pression**  
 21 accidents du travail entre le 16 juin et le 18 novembre 94 : pas mal pour un même établissement, la fonderie « Les Métaux sous Pression », site rue de Seil à Rezé. Le cas a été récemment évoqué au tribunal correctionnel. Série noire ? La faute à pas de chance ? Ce n'est pas ce qui semble penser le syndicat de la métallurgie et l'union locale CGT, qui, parties civiles, réclament chacun 10 000 F de dommages et intérêts. Le procureur a requis contre le PDG de l'entreprise 3 mois de prison avec sursis, assortis de 20 000 F d'amende. Délibéré au 22 mai. Entretemps, on reparlera de cette société, qui passe de nouveau en jugement le 15 mars pour un cas... d'accident du travail.

NYMPHORMATION  
**Double clic**  
 La bonne action du Lions Club cette année, c'est de publier un petit guide contre la solitude et la détresse. Parfait. Plein de bonne volonté et d'adresses, il est intitulé « Le Délic », et disponible à l'Office du Tourisme. Le hic de ce délic, c'est que ce titre est déjà utilisé à Nantes par une revue de rencontres olé-olé, vendue en kiosques depuis des années. Le cul reste le meilleur antidote aux tendances suicidaires, foutre dieu. La fesse ? C'est la part du Lion, voyons.



# DOCTEUR FRANÇOIS-RÉGIS AND MISTER HUTIN

Suite de la p.1

protège le journal des puits de l'argent et une redoutable société, la Sofiouest, qui gère les activités lucratives du groupe (en particulier les journaux gratuits). Non content d'encaisser de copieux dividendes chaque année par la Sofiouest, mister Hutin, le P.-D.G., demande chaque année 80 millions de francs à l'association\* pour rembourser les 512 millions (835 millions avec les intérêts) qu'a coûté le journal. Le tout en souriant benoîtement aux salariés, qui s'interrogent sur cette embrouille pas très catholique.

## Des journalistes vacataires payés au lance-pierre

Mister Hutin ne se contente pas d'être un capitaliste avisé. Il se pique aussi de gérer le personnel. Et là, rien à voir avec

François-Régis. L'emploi d'intérimaires sous-payés ne lui fait pas peur. Il existe ainsi quatre statuts de journalistes précaires au journal, du basique employé de rédaction au journaliste vacataire supérieur, taillables et corvéables à merci, disposant pour les premiers d'une convention collective proche de celle des femmes de ménage. Ils sont ainsi une bonne centaine, éparpillés dans toutes les rédactions du journal, à suppléer aux journalistes en titre, débordés par la confection des trente-huit éditions quotidiennes. Certains doivent signer de nouveaux contrats tous les week-ends pour éviter au journal de leur payer les charges dues aux pigistes réguliers. L'un d'entre eux, employé pendant cinq ans avant de se faire remercer, a comptabilisé

plus de cent quatre-vingts contrats de travail temporaire.

## De l'art de jouer du ciseau

Dernier dada de mister Hutin : la police de la ligne éditoriale. Il ne peut tout de même pas laisser ce gentil séminariste de François-Régis s'occuper tout seul de choses aussi sérieuses. C'est pourquoi il trafique de temps à autres la une du journal, taillant allègrement dans un éditorial, comme ce fut le cas en juin dernier, au grand dam de l'auteur, ou imposant une illustration de son choix, comme lors des grèves de décembre où il exigea la parution d'une photo couleur d'usagers en colère. Grand seigneur, mister Hutin laisse toutefois François-Régis s'épancher autant qu'il le souhaite lorsque ce dernier se sent une âme de grand reporter. Il ne lésine

alors pas sur la place accordée : des séries de pleines pages passionnantes sur la vie quotidienne dans les méandres du fleuve jaune. Oubliant pour l'occasion la sacro-sainte règle répétée à l'envi à tous les journalistes de la maison : « deux feuillets maxi coco. » Il faut croire que c'est à ce prix qu'il cohabite avec François-Régis dans la peau du P.-D.G. d'Ouest France, dont la souffrance intérieure doit parfois se révéler infernale. Fort heureusement la religion a tout prévu pour ce genre de dilemme : le confessionnal.

Albert Camion

\* Le montage financier est en fait plus complexe : Ouest-France est passé en 1990 sous la coupe de Ouest France S.A., filiale à 99,9 % de la SIPA, elle-même propriété de l'association.

## Comme des voleurs

Petit émoi sur le plateau de Chantepie, le siège du journal à Rennes, un beau jour de septembre 94. Une escouade d'inspecteurs de la police judiciaire débarque sans prévenir et pose les scellés sur les portes des bureaux de la direction générale. Ils agissent dans le cadre d'une instruction déclenchée par une plainte de Philippe Amaury, l'un des actionnaires du journal. Ce dernier estime avoir été spolié par la vente du journal à l'association. L'affaire est toujours pendante, mais la presse dans son ensemble reste très discrète sur le déroulement de l'instruction. Histoire de laisser les confrères laver leur linge sale en famille, comme il est de règle parmi les professionnels de la profession.



## Reconnaissance éternelle

La rédaction d'Ouest France s'appuie sur une armée de quelque 2 500 correspondants pour réaliser les 360 pages quotidiennes que compte au total les 38 éditions. Ces braves gens, qui ne font pas partie de l'effectif du journal, sont priés de se déclarer comme travailleurs indépendants. Et donc de payer eux-mêmes leurs charges sociales. Ce qui peut représenter jusqu'à 45 % de leurs « honoraires ». Et quels honoraires ! De 30 à 70 francs pour un article et 13 francs pour une photo. Une après-midi au tribunal peut toutefois rapporter jusqu'à 120 francs, mais c'est le plafond absolu, increvable. Macadam rapporte plus, mais c'est dehors.

## QUAND FRANÇOIS-RÉGIS EXCOMMUNIE LES MALPOLIS DE LA PRESSE

Sa sainteté François-Régis a des visions. Témoin, son encyclique\* inspirée de la récente et timide évolution des évêques français sur le port du préservatif, sobrement intitulée « Mépris et dérision ». Dès qu'il ouvre un journal (sauf O.F., of course), surgissent mille démons ricanes, qui prennent la forme de « titres, photos, dessins insultants pour les évêques et pour l'Église ». Diable ! Et quels bulletins paroissiaux hantent-ils, ces petits satans d'encre et de papier ? Le mystère demeure impénétrable, l'infaillible pape du premier quotidien de France n'en dit mot. Le pire, c'est qu'il n'y a que lui qui les voit : « De telles vilénies ne soulèvent aucune protestation, comme s'il était normal en France de tourner en dérision, chaque fois que possible, la religion catholique et l'Église. » L'éminent éditorialiste en a des sueurs froides : « Comment peut-on [...] proposer aux Français [...] et surtout à une jeunesse jugée sans repères [...] le respect des valeurs et des traditions qui ont fait que la France est la France ? » Ah ! Montjoie... Saint Denis ! Que sont devenues nos traditions du temps jadis, la France éternelle fille aînée de l'Église et tout le saint-

frusquin ? Un credo que ne renierait pas le bon paroissien de La Trinité-sur-Mer, qui s'y connaît en amour du prochain. Encore un peu et Mgr Hutin nous pondra ses éditos en latin ! Mais le Ciel, qui pourvoit à tout, souffle à l'onctueux patron d'Ouest France la solution miracle : vade retro caricaturas, il faut exorciser la presse de ses maléfiques journalistes. Comment ? Par la seule grâce du « poliment correct », si l'on en croit sa prière : « Rester dans les limites, sinon du bon goût [...] du moins dans les limites de la correction, de la politesse. » De là à changer l'encre des rotatives en eau bénite... Il s'est quand même trouvé une lectrice – sans doute une âme égarée – pour se fendre d'un courrier à la direction du journal. L'impie malpolie ose rappeler au pontifiant pontife « qu'en tous temps et en tous lieux, le gouverné et le dominé ont toujours eu l'incorrection d'utiliser la dérision au risque du mauvais goût contre le mépris du gouvernant et du dominant ». Amen.

Élie Lamèche

\* Éditorial du 17.02.96.

# LATULULULU?

## RÉVOLUTION PERMANENTE DANS TOUS LES RAYONS !

« Libération », 27 février 1996

Le feuilleton Hébert continue. Après avoir appris que le vieil anar-syndicaliste n'était en fait qu'une taupe trotskiste du PCI, sous le pseudo Armand, on découvre ce mois-ci que le leader héréditaire de FO Loire-Atlantique est également un homme de main des gaullistes. C'est Étienne Garnier lui-même, député RPR de Saint-Naz, qui « reconnaît qu'Alexandre Hébert et les militants du PCI l'ont beaucoup aidé lors de la campagne électorale ». Il collait les affiches ? Il n'y a décidément que dans la récente soupière, pardon ! biographie de Joël Bonnemaison qu'on n'apprend rien sur l'Hébert.

## IDÉES NEUVES

« L'Éclair », 4 février 1996

Fâchée toute rouge après les MDC's boys de Joël Batteux, Jeannette Lebaud, cheftaine nazairienne du PS, réplique à leurs piques en révélant les futures grandes lignes du programme socialiste : « Les socialistes élaborent aujourd'hui un projet de société où la place de l'homme prime sur l'argent. » Ça c'est envoyé ! D'ici à ce qu'ils projettent de « changer la vie »... Mitterrand, Pelat et de Grossouvre doivent s'en retourner (de rire) dans leurs caveaux respectifs.



## L'ALIBI DES ANNULÉES

« Ouest France », 5 mars 1996

« Annulées de Cuba : c'était bien Castro » titre O.F. sur une allusion brumeuse de Danielle Mitterrand, à propos des mystères de l'annulation subite du festival en octobre dernier. Pourtant, déjà le 18 octobre, le même O.F. expliquait : « Personne ne doute vraiment de la version des faits présentée par Jean Blaise. » Cette insistance finira par faire douter le public le mieux intentionné.

## AYRAULT PAS PARIGOT

« France-Inter », 8 février 1996

Dans l'une de ses émissions quotidiennes consacrée à la pollution urbaine, Gilbert Denoyan réplique à l'un des invités qui prétendait qu'aucun maire n'avait réagi lors des fameux pics de pollution atteints l'été dernier. Faux, dit-il, deux maires ont réagi : « M. Tibéri à Paris et Catherine Trautmann à Nantes. » On le savait qu'on finirait par avoir une femme à la mairie... A propos, il se nomme comment le « dircom » de la Ville, déjà ?

## SCÉNARIO CREDIBLE

« Presse-Océan » 20 fév. 96

« À la suite d'une crise d'épilepsie, Pietro Romano a fait une mauvaise chute dans la prison de Lorient », dont il est décédé brutalement et sans plus d'explication. Inouï non ? Il ne s'agit pas d'un mauvais polar mais d'une brève du quotidien de la rue Santeuil, qui précise que ledit Pietro, 33 ans, avait été arrêté en décembre dernier, « suspecté de contrôler la branche nantaise d'une filière qui aurait (enfin un conditionnel !) introduit plusieurs centaines de kilos de hashish en France ». Les sources de ce scénario épileptique ont sûrement été soigneusement vérifiées avant d'être livrées au lecteur.

## MITRES LABELISABLES

« La Croix » 27 fév. 96

Le quotidien papiste vient de livrer une « Radioscopie de l'épiscopat » fort documentée. On y apprend notamment que les familles nantaises, vendéennes et angevines ont fourni pas moins de 14 évêques en exercice à la fille aînée de l'Église, dont 5 mitres pour la seule Loire-Atlantique ! Notre suggestion au service « com » de la Ville qui recense à travers le vaste monde les « décideurs » d'origine locale : labelisons d'urgence ces prélats « made in Nantes ».



## CONTREPET AU DESSUS DU DIPLÔME



### Sciences Com' contre la lettre à Lulu. Nous avons reçu ceci :

« Vous avez cru bon de consacrer la une de votre n°2 à Sciences Com'. Nous sommes plutôt flattés de ce traitement privilégié et prêts à accepter l'ironie mordante qu'un tel exercice suppose. Dans ce cas précis toutefois, la satire s'appuie sur des contre-vérités qui faute d'être relevées, pourraient porter préjudice à Sciences Com' et, plus grave, à ses élèves actuels et anciens. Nous souhaitons donc porter à la connaissance de vos lecteurs les faits suivants :

- Contrairement à ce que vous écrivez, Sciences Com' a été reconnue par l'Etat, par décret daté du 28 juin 1994, au terme d'une procédure tout à fait classique. D'ailleurs, et pour information, ce décret a eu deux conséquences pour nous : l'octroi d'une subvention de la part du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; la possibilité d'accueillir des boursiers de l'Education nationale, qui représentent aujourd'hui 15 à

20% des effectifs de nos différents programmes.

- Créée en 1984, Sciences Com' a obtenu son affiliation au régime de la Sécurité sociale par arrêté ministériel du 16 octobre 1986. Cette affiliation a été confirmée et étendue à l'ensemble des formations que nous dispensons le 28 juillet 1989, et ce sans limitation de durée. L'affiliation au régime de la Sécurité sociale conditionne le bénéfice des œuvres universitaires (restaurant et logement notamment). L'ensemble est plus connu sous l'appellation « statut étudiant ». Bien évidemment et contrairement à ce que vous annoncez, tous les étudiants de Sciences Com' en bénéficient. Enfin, si je suis en mesure de vous confirmer que Philippe de Villiers a bien créé Sciences Com' en 1984, je vous précise qu'il n'en est plus président depuis 1994. Pas facile, la vie d'un journal satirique. »

Jacques Bourdonnais,  
Directeur général  
JB/MC-013 - 12.2.96.

**Piqué au vif, Sciences Com' n'ergote que sur le statut étudiant, pas sur le refus de reconnaissance de son diplôme (on ne doit même pas dire « diplôme » qui est réservé à l'Université, précise-t-on au rectorat de Nantes). No comment sur la valeur de la formation et du titre revendiqué Bac+4 et Bac+5. Lors de la demande d'homologation du titre à la Préfecture, un dirigeant de l'école avait embrouillé la commission en prétextant que sans diplôme reconnu, les élèves n'auraient pas le statut étudiant. Comme les membres de cette commission, Lulu s'est laissé pareillement abuser sur cette histoire de statut.**

**On remarquera avec amusement l'insistance à noter que de Villiers a passé la main. Un presque reniement. Le papa a-t-il une maladie honteuse ? Pas facile, la vie d'orphelin.**

Lulu

Ont œuvré à ce numéro : Jacques Bourdonnais, Rachel Collard, Philippe Dossal, Luc Douillard, Meï Hankour, Nicolas de La Casinière, Éric Sagot, Hervé Tanquerelle. Mise en page : Nathalie Brodin.  
N° de ccppp : en cours et même très bientôt. Directeur de publication : Eric Chalmel.  
Producteur : Alex Acawouët. Dépôt légal : à parution. Merci à Double Mixte et Synthèse pour la mise en page et l'infographie.  
La Lettre à Lulu est éditée à 500 exemplaires sur Xerox Docutech par ESPACE REPRO NANTES.  
LA LETTRE À LULU - asso 1901 - BP 118 - 44004 Nantes Cedex 01.



Lulu révèle en exclusivité le projet secret de la Mairie pour l'ancien quai Fernand-Crouan rebaptisé quai François-Mitterrand et non quai Marcel-Balapapa comme on aurait pu s'y attendre.

COPIE DE COPIE

## LE ROY EST EN PLASTIQUE

Ne dites pas aux élus républicains du Loroux-Bottererau que leur Louis XVI\* est en plastique, ils ont la lèsemajesté sensible. Sur le parvis de l'église, rameau d'olivier en main, livre de la Loi dans l'autre, le Roi serrurier en pied ne reste pourtant de pierre qu'en apparence : son corps est pétri de résine synthétique. L'original a été restauré et mis à l'abri, trop fragile pour braver les injures du temps et les graffitis des iconoclastes. Mais cet

« original » était déjà une copie, le vrai ayant été cassé, nuitamment dégringolé de son socle en 1975. Sacrilège : on a donc substitué à Louis XVI le sosie de sa copie !

*\* Le Louis du Loroux est l'une des trois seules statues en France de Louis XVI, avec celles de Nantes (place Foch) et du parc du château de Caradec, près de Rennes. Toutes datent des années vingt du XIX<sup>e</sup>, sculptées par le même Dominique Molknecht. Les 12,5 tonnes de bronze de celle de Bordeaux furent envoyées à la fonte par l'occupant allemand en 1942.*

FEUILLETON

## AMNÉSIE AU NOIR

Décidément, la période négrière nantaise provoque bien des amnésies. Dans le petit opuscule d'un certain Daniel du Marcenet, « Les personnages célèbres et méconnus qui ont donné leur nom à une rue de Nantes », on lit avec surprise : « Grou, Guillaume. (1698-1774). Riche négociant et armateur, il fut conseiller secrétaire du roi, juge consul et échevin de Nantes. Il légua



200 000 livres pour fonder un orphelinat ». Un peu court, jeune homme. Comment omettre de bonne foi que le même Grou est l'un des plus célèbres négriers nantais ? On doit à la famille Grou, de 1721 à 1763 quelque cinquante expéditions négrières\*. Ne retenir que sa BA, c'est réaliser – par omission révisionniste – une entreprise de blanchiment d'argent sale.

*\* Avec une moyenne de trois cents esclaves par voyage, parfois cinq à six cents...*



NAINS DE ROND-POINT

## MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE

Lulu a retrouvé la trace des cosmonautes kidnappés sur le rond-point de la Haye-Fouassière et révèle leur incroyable martyre.

Le récit de l'enlèvement des cosmonautes du rond-point de la Haye-Fouassière (La lettre à Lulu n° 1) a provoqué un tel émoi dans le vignoble, suscitée une telle curiosité autour des pipettes de muscadet, que Lulu a décidé d'enfiler son costume de Rouletabille pour connaître le fin mot de cet hallucinant fait d'hiver. Et a bien entendu trouvé la clef du mystère. Mieux, Lulu a mis la main sur les auteurs du forfait, qui sont passés illico aux aveux.

C'est au cours d'une nuit de Saint-Sylvestre particulièrement arrosée que l'enlèvement a eu lieu. « On n'était pas les seuls sur le coup » se défend lâchement l'égérie du groupe « quand on est arrivés, l'un des cosmonautes manquait déjà, un autre avait été jeté dans la fosse. Je suis descendue pour récupérer une jambe et on a chargé le dernier dans une voiture. » L'histoire s'emballe le lendemain lorsque, dégrisé, le cerveau de la bande prend conscience de la folie de son geste. Après avoir caché la victime dans son arrière cuisine pour la soustraire au regard de ses enfants, il décide de s'en débarrasser définitivement. Il se met alors à découper le malheureux cosmonaute en morceaux, qu'il glisse dans autant de sacs poubelles, et part disséminer les traces de son crime dans les poubelles du quartier. Depuis, il avoue mal dormir la nuit. Et ses complices, dont la cruauté n'a d'égale que l'irresponsabilité, l'ont affublé d'un surnom à la mesure de son crime : Landru.